

## ÉDITION SPÉCIALE «OUI» À LA REDEVANCE INCITATIVE





**COLLECTE**  
jours fériés

Pour rappel vos déchets sont collectés **les jours fériés** sauf les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Si vous êtes habituellement collecté le mercredi, les collectes des 25 décembre 2019 et 1<sup>er</sup> janvier 2020 seront reportées comme suit :

Saint-Savin, Valdivienne rive gauche et droite, Villeneuve-de-Chauvigny	lundis 23 et 30 décembre matin
La Trimouille, Mauprévoir, Pressac, Saint-Léomer	mardis 24 et 31 décembre matin
Asnois, Champniers, Châtain, Nalliers, Pleumartin, Surin	jeudis 26 décembre et 2 janvier matin
Asnières-sur-Blour, Blanzay, Brigueil-le-Chantre, Champagné-le-Sec, Coulonges, Coussay-les-Bois, Fleix, Journet, Lauthiers, Leignes-sur-Fontaine, Liglet, Linazay, Luchapt, Mairé, Millac, Paizay-le-Sec, Thollet	vendredis 27 décembre et 3 janvier après-midi

**VOTE HISTORIQUE : LES ÉLUS DU SIMER DISENT OUI À LA REDEVANCE INCITATIVE**

Le 25 juin dernier lors de l'Assemblée Générale, **les élus du SIMER ont définitivement dit oui à la mise en place d'une redevance incitative\***. Une décision majeure, qui donne une nouvelle impulsion à notre service public pour les années futures. Elle vise notamment à **réduire de 40%** la quantité de déchets contenus dans **les sacs noirs**. Cela permettrait ainsi de maîtriser l'augmentation du coût du service face à l'explosion attendue de la TGAP\*\* (de 17 € la tonne à 65 € en 2025 cf. p2 du Journal du tri n°23).

La redevance incitative est un mode de facturation individualisé qui prend en compte la production de déchets de chaque foyer. Elle se compose d'une **part fixe** et d'une **part variable** calculée en fonction du nombre de levées du bac noir de chaque foyer.

Notre territoire est ainsi le 1<sup>er</sup> du département à mettre en œuvre ce dispositif qui va entraîner une refonte en profondeur du schéma de collecte des déchets.



L'Assemblée Générale est constituée de représentants (maire ou conseiller(ère)) de chaque collectivité membre du SIMER

Dès aujourd'hui, agissons pour jeter moins !

**2020 : CONSTRUCTION**  
Élaboration des nouveaux schémas de collecte, passation de marchés publics pour l'achat des matériels adaptés



**2021 : TOP DÉPART**  
Phase test des nouveaux modes de collecte et de facturation



**1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 :**  
**MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE**  
A partir de cette date, la redevance actuelle disparaîtra au profit de la redevance incitative

**DÉCHÈTERIES**  
accès en toute sécurité



Lorsque vous vous rendez dans une déchèterie équipée d'une barrière, vous devez **impérativement** scanner votre PASS déchets à la borne pour déclencher l'ouverture de la barrière.

Même si la barrière est ouverte, vous devez scanner votre PASS déchets



Ne vous arrêtez pas sous la barrière

Votre PASS déchets peut être désactivé au contact de votre téléphone



**MON COMMERÇANT M'EMBALLE DURABLEMENT,**  
Faire ses courses en mode 0 déchet



Associé à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, le SIMER poursuit son action en faveur de la réduction des déchets en se lançant un nouveau défi : la démocratisation de l'utilisation de contenants réutilisables chez les commerçants (bocaux, boîtes hermétiques, sacs à vrac...).

**5 millions de tonnes d'emballages**

Chaque année en France, 5 millions de tonnes d'emballages ménagers sont générées. D'après une enquête de Zero Waste France, **65% des français pensent que trop d'emballages** sont produits et 44 % pensent qu'il est possible de s'en passer.

**Oui aux contenants réutilisables**

Face à ce constat, utiliser des **contenants réutilisables** pour faire ses courses est une solution idéale, permettant d'agir

au quotidien pour la préservation des ressources et de l'environnement.

**Commerçants et clients : en avant !**

A travers sa démarche, le SIMER veut inciter :

- les commerçants à accepter de servir leurs clients dans des contenants durables (à condition qu'ils soient propres et secs),
- les clients à apporter leurs contenants lorsqu'ils effectuent leurs achats.

Environ 150 commerçants du territoire d'action du SIMER ont été contactés. Les enseignes partenaires seront identifiables grâce au sticker ci-contre collé en vitrine. Elles sont également répertoriées sur une carte à consulter sur le site du SIMER.



**LES SAKAVRAK SOLIDAIRES**

Les élèves de l'IME Les Jaumes à Montmorillon (86) donnent une **seconde vie** aux anciens textiles en les transformant en **sacs à vrac réutilisables**.

Les T-shirts, chemises et draps en coton sont récupérés puis cousus par les élèves dans l'atelier lingerie de l'IME.

Les bénéfices de la vente des «SAKAVRAK», serviront à financer des projets pour les élèves de l'IME.

➔ Plus d'infos : [lingerieimelesjaumes@gmail.com](mailto:lingerieimelesjaumes@gmail.com)



- LA SOLIBOX, PREMIER ESPACE
- DONNEZ-prenez à la MJC

La MJC de Montmorillon a créé un espace de libre échange de nourriture, de petits objets ou de vaisselle.



La solibox se compose de deux espaces : Le **Frigotroc**, qui conserve les dons d'aliments (légumes, produits secs, conserves non ouvertes).

La **Givebox** dans laquelle on peut déposer de petits objets, de la vaisselle... Si vos objets sont trop volumineux, pensez à l'espace don en déchèterie !

Tout le monde peut en bénéficier ! Chacun prend ce dont il a besoin. Il n'est pas nécessaire d'avoir déposé au préalable !

➔ Éviter le gaspillage en encourageant le réemploi, une bonne idée à reproduire !

**NOUVEAUX ESPACES DON**

Dans les déchèteries de Civray et Charroux au profit de l'association CICERONE



Réduire ses dépenses et améliorer sa santé avec un enfant en bas âge, c'est possible et c'est bon pour la planète !

Venez découvrir les alternatives au jetable pour un bébé presque 0 déchet lors des ateliers gratuits animés par Karine Baron, assistante maternelle, fondatrice de «Ma valise écolo». Ateliers suivis d'un buffet 0 déchet !

- Montmorillon : dimanche 10 novembre - 16h
- Pleumartin : jeudi 14 novembre - 18h30
- St Savin : jeudi 21 novembre - 18h30
- Civray : samedi 23 novembre - 10h30
- l'Isle-Jourdain : samedi 23 novembre - 16h

➔ Gratuit, inscription nécessaire sur notre site internet [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)

## On vous aide à composter !

En 2018, un peu plus de 15 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) ont été enfouies, pour un coût supérieur à 1 130 000 €. Or 40% du contenu du sac noir sont des déchets compostables. C'est la raison pour laquelle le SIMER vous propose une vente de composteurs à prix exceptionnel\*, vous permettant ainsi de valoriser vos biodéchets à domicile. Nous avons également pensé aux personnes ayant peu ou pas de jardin en les accompagnant dans l'installation de composteurs collectifs.

### LE CIRCUIT COURT DES BIODÉCHETS

Le compostage correspond à la transformation des déchets, de cuisine et de jardin, par des micro-organismes en un terreau fertile (compost), gratuit et prêt à l'emploi pour votre jardin.

En plus de réduire le poids de vos sacs noirs, il vous permet de prendre soin de votre jardin et de vos plantes naturellement sans engrais chimiques.

### COMPOSTER ENTRE VOISINS

Lorsque l'on vit en plein centre-ville ou en appartement, que l'on a peu ou pas de jardin, cela paraît difficile de valoriser ses déchets organiques.

Pour y faire face, le compostage collectif se développe. Déjà plusieurs composteurs de quartier (La Bussière, Queaux, Civaux,...) ou en pied d'immeubles (Montmorillon, Chauvigny...) ont vu le jour sur le territoire.

Vous aussi, vous souhaitez installer un composteur dans votre quartier ? Contactez-nous !



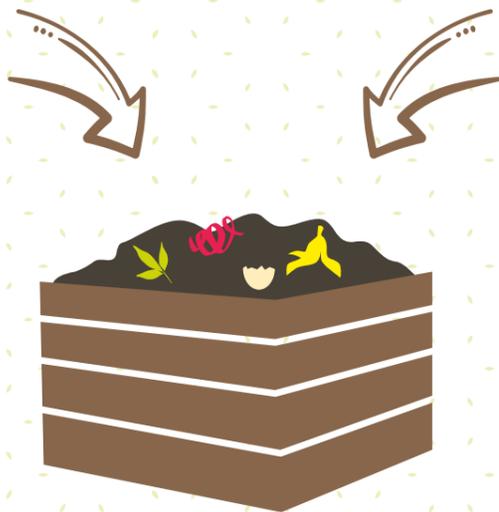
**3 500 foyers** aidés par le SIMER depuis 2009 pour valoriser leurs déchets organiques grâce au compostage ou aux poules

### MÉMO PRATIQUE : JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR



#### LES DÉCHETS DE CUISINE

- épluchures de légumes et de fruits (même les agrumes)
- coquilles d'œufs écrasées
- sachets ou filtres en papier de thé ou de café
  - restes de repas
- petits os et coquillages (en petites quantités)
- sacs biodégradables «ok compost»
- mouchoirs et serviettes en papier



#### LES DÉCHETS DE JARDIN

- tontes
- fleurs fanées
- feuilles mortes
- broyat de branches
- sciure, copeaux
- petites tailles de branches
- litière végétale

pour réussir son compost il faut varier les apports de déchets humides et de déchets secs et mélanger le tout !

# VENTE DE COMPOSTEURS

A TARIF EXCEPTIONNEL\*  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 31 OCTOBRE 2019 SUR NOTRE SITE INTERNET

\*Hors Chauvigny, Jardres, La Puye et Sainte Radegonde

**15 €**  
au lieu de 55 €  
le composteur bois  
de 600 litres

1 composteur par foyer - dans la limite des stocks disponibles



Remise du matériel lors des journées dédiées (sur présentation du justificatif envoyé par le SIMER)

Montmorillon,  
samedi 9 novembre 2019

La Bussière,  
samedi 16 novembre 2019

L'Isle Jourdain,  
samedi 23 novembre 2019

Civray,  
samedi 30 novembre 2019

# Tous les papiers triés sont recyclés

Actuellement, nos sacs noirs contiennent en moyenne 25 % de papiers et d'emballages, qui ne seront donc jamais valorisés. Trier permet très facilement d'alléger les sacs noirs. Ainsi, grâce à votre geste de tri, les papiers seront recyclés et les ressources naturelles économisées !

## TOUS LES PAPIERS SE TRIENT



JOURNAUX, MAGAZINES



PUBLICITÉS, PROSPECTUS



CATALOGUES, ANNUAIRES



COURRIERS, ENVELOPPES



CAHIERS, BLOC-NOTES



TOUS LES AUTRES PAPIERS

## Les collectes de papiers associatives

Des opérations de collecte des papiers se multiplient sur le territoire pour aider à financer des projets.

Attention, si vous souhaitez en organiser une, il faut obligatoirement conventionner avec le SIMER (organisme compétent pour la collecte des déchets ménagers). Le papier vous sera racheté.

05 49 91 96 42

## TOUS LES PAPIERS TRIÉS SONT RECYCLÉS

Le recyclage des papiers permet de créer de nouveaux objets et emballages. Les papiers se recyclent 5 fois !

Comparé à la production de papier vierge, le recyclage permet de réduire :

- l'utilisation de matières premières naturelles telles que le bois,
- les consommations d'eau et d'énergie,
- les émissions de CO<sub>2</sub>.

Sans tri, pas de recyclage, votre geste de tri est le point de départ essentiel à la valorisation des papiers.



Le recyclage de papier, c'est :

- 3 fois moins d'eau\*
- 3 fois moins d'énergie\*

\* comparé à la fabrication de papier non recyclé

# Le verre : champion du recyclage !

En France, le recyclage des emballages en verre existe depuis 1974. Actuellement, plus de 2 millions de tonnes de verre sont valorisées chaque année. Recyclable à l'infini, le verre représente un danger pour nos agents lorsqu'il est dans les sacs noirs ou jaunes. Pensez-y : il y a toujours une borne à verre près de chez vous !

## ON VOUS FACILITE LE TRI

Faciliter le geste de tri pour augmenter de 10% les quantités de verre recyclé sur le territoire, tel est l'objectif poursuivi par le SIMER avec son programme de densification des bornes à verre.

Aujourd'hui 350 bornes sont présentes sur le territoire. La première étape consiste à identifier les zones blanches (ne disposant pas de borne à verre ou étant trop éloignées de ce service) et les gros points de production (espaces publics, zones de loisirs).

Nos équipes iront ensuite à la rencontre des municipalités pour valider les emplacements des nouvelles bornes à verre.

Enfin, la dernière étape sera un temps de communication pour vous informer des emplacements des nouvelles bornes et vous rappeler les consignes de tri des emballages en verre.

retrouvez la borne à verre la plus proche de chez vous sur [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)



## LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI !

100% des emballages en verre se recyclent. Une fois recyclés ils deviennent de nouvelles bouteilles en verre. Aujourd'hui en France, 7 bouteilles sur 10 sont triées et si on atteignait les 10 sur 10 ?



## UN TRIEUR SACHANT TRIER

Vous pouvez déposer dans les bornes uniquement les emballages en verre :



les pots



les bocaux



les bouteilles



## BORNE À VERRE

Les couvercles vont dans le sac de tri, les bouchons, caoutchoucs et capsules au sac noir

# LES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Octobre 2019

 Téléchargez votre mémo des horaires d'ouverture de votre déchèterie sur [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr) / rubrique «les déchèteries»

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
<b>AVAILLES LIMOUZINE</b> 05 49 84 07 94	●	○	○	○	●	○	○	●	○	○	●	○
<b>CHARROUX</b> 05 49 97 03 25	○	○	●	●	●	●	○	○	●	●	●	●
<b>CHAUVIGNY</b> 05 49 56 14 29	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>CIVAUX/VALDIVIENNE</b> 05 49 42 88 06	●	●	○	○	●	●	●	○	●	●	●	●
<b>CIVRAY</b> 05 49 87 00 59	○	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>LA TRIMOUILLE</b> 05 49 83 80 19	●	○	○	○	●	●	●	●	●	●	○	●
<b>LATHUS-ST-RÉMY</b> 05 49 91 02 50	○	○	●	●	○	○	●	●	○	○	●	○
<b>LÉSIGNY</b> 05 49 19 18 46	○	○	○	○	○	●	○	○	○	●	○	○
<b>LUSSAC-LES-CHÂTEAUX</b> 05 49 84 07 27	○	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●
<b>MILLAC</b> 05 49 84 57 62	●	●	○	○	●	●	○	○	●	●	●	●
<b>MONTMORILLON</b> 05 49 48 25 54	○	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●
<b>PLEUMARTIN</b> 05 49 93 16 80	○	○	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●
<b>ST PIERRE-DE-MAILLÉ</b> 05 49 84 17 09	○	●	○	○	○	○	○	○	●	○	●	○
<b>ST SAVIN</b> 05 49 48 18 80	●	○	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>USSON-DU-POITOU</b> 05 49 36 05 03	●	●	○	●	○	○	○	○	●	●	○	●
<b>VERRIÈRES</b> 05 49 42 88 26	●	●	○	○	●	●	○	○	●	●	●	●

● Déchèterie ouverte

○ Déchèterie fermée



→ **HORAIRES D'ÉTÉ**  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE  
8h30-12h // 14h-18h

*Pour Chauvigny*  
8h30-12h // 13h30-18h



→ **HORAIRES D'HIVER**  
DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS  
8h30-12h // 14h-17h

*Pour Chauvigny*  
9h-12h // 13h30-17h